

# **Sectorisation des collèges à Nantes : le Département s'engage pour la mixité sociale**

**En Loire-Atlantique, la plupart des collèges publics sont mixtes. Néanmoins, certains établissements présentent un très net manque de mixité et une situation de ségrégation sociale qui s'aggrave. Fortement mobilisé sur les enjeux d'éducation et face à ce constat alarmant, le Département de Loire-Atlantique projette une nouvelle ambition avec la démarche mixité collèges 2024 aux côtés de la Ville de Nantes et de l'Éducation nationale.**

## **Mixité sociale : une égalité des chances pour tous les élèves**

### **Une composante essentielle de la réussite éducative**

La mixité sociale dans les établissements scolaires contribue à l'émancipation des jeunes ainsi qu'à leur apprentissage. Elle permet aux élèves de milieux différents de se rencontrer, d'apprendre les uns des autres et de se construire ensemble.

La mixité sociale constitue un facteur déterminant pour le vivre ensemble, les ambitions en termes d'orientation après le collège. Lorsque les conditions sont adéquates, la mixité sociale et scolaire peut avoir un impact profond sur le parcours éducatif des élèves.

### **Une réalité dans la plupart des collèges publics en Loire-Atlantique**

Les 82 collèges publics, qui accueillent 44 600 élèves sur le département, sont majoritairement mixtes socialement. Toutefois, certains établissements subissent une situation de ségrégation sociale et une absence de mixité sociale. Il est donc de la responsabilité de la puissance publique d'agir pour changer les choses et permettre une réelle égalité des chances pour tous les collégiennes et collégiens.

Le Département de Loire-Atlantique, en lien avec l'Éducation nationale et la Ville de Nantes, s'est emparé de la question de la mixité sociale dans les collèges, avec

la volonté de franchir un pas supplémentaire. Certains établissements en Loire-Atlantique, notamment à Nantes, ne présentent toujours pas ou peu de mixité.

[En savoir plus sur les collèges en Loire-Atlantique](#)

### **Bon à savoir**

En 2017, le Département de Loire-Atlantique a mis en place un [observatoire de la mixité](#) dans les collèges avec l'expertise du [Centre national d'étude des systèmes scolaires](#) (Cnesco), en lien avec l'Éducation nationale et notamment la Ville de Nantes.

## **Plusieurs leviers à disposition en Loire-Atlantique**

### **Sectorisation et affectation des élèves**

Pour chacun des 82 collèges publics en Loire-Atlantique, un périmètre de recrutement des élèves est défini par le Département dont c'est la compétence. [La carte scolaire](#) est revue régulièrement dans le cadre d'une concertation avec les acteurs lorsqu'un nouveau collège ouvre ses portes, lorsqu'un rééquilibrage des effectifs est nécessaire entre établissements ou encore pour favoriser justement la mixité entre les structures d'accueil. L'Éducation nationale affecte des élèves et examine selon des critères précis, les éventuelles demandes de dérogation de la carte scolaire.

### **Le fonctionnement de la sectorisation**

Le fonctionnement de la sectorisation se base sur les éléments suivants :

- **Le découpage territorial :** Chaque établissement scolaire public a une zone géographique déterminée, appelée "secteur" ou "zone de recrutement". Cette zone est définie en fonction de critères géographiques et démographiques.
- **La capacité d'accueil des collèges :** Le nombre d'élèves maximal que chaque établissement peut accueillir.
- **L'objectif de mixité sociale :** La sectorisation ("carte scolaire") est un outil pour favoriser la mixité sociale en évitant la concentration d'élèves d'un même milieu socio-économique dans un même établissement.
- **L'affectation des élèves :** Les élèves sont, en principe, affectés par l'Éducation nationale, dans l'établissement de leur secteur en fonction de leur lieu de résidence.

- **Les dérogations** : Elles peuvent être demandées auprès de l'Éducation Nationale pour diverses raisons et sont accordées en fonction des places disponibles.

**Lorsque le secteur de recrutement n'offre pas de mixité résidentielle, et quand le potentiel de reconstruction et d'amélioration du bâti du collège est contraint, il convient d'activer d'autres leviers.**

## Une démarche déjà engagée dans les collèges de Loire-Atlantique

### Les collèges Sophie Germain et Stendhal

Les collèges nantais Sophie-Germain et Stendhal, respectivement dans les quartiers Malakoff et Nantes Nord, ont tous deux fait l'objet d'importants investissements pour mener des projets de reconstruction et de modernisation il y a une dizaine d'années, et les rendre plus attractifs.



### Le futur collège à Saint-Herblain

L'ouverture du collège Ernest-Renan aura lieu dans le courant de l'année scolaire 2024-2025 à une date restant encore à confirmer. Il remplacera l'actuel collège Ernest-Renan. Ce futur collège a pour objectif d'offrir aux élèves un cadre

d'apprentissage qui favorise l'épanouissement et la réussite. Cette reconstruction, ajoutée à une légère modification de la carte scolaire, devrait renforcer l'attractivité du collège.

Certains espaces clés du collège (cour de récréation, salle de création/d'exposition, sanitaires) ont été travaillés avec les élèves, les enseignants, les agents, les parents, en dialogue permanent avec l'équipe d'architecte pour faire évoluer les plans. Cette démarche originale dans la conduite du projet proposée par le Département, permet de répondre aux différents besoins de chacun, dans le moindre détail.

### **Le futur collège se nommera Anne Frank !**

Après un an de réflexions menées par les collégiens et les personnels, tout en concertant les parents et les enfants des écoles à proximité, le nom du futur collège a été voté parmi 137 propositions : il se nommera Anne Frank. Un nom validé par les élus du Département le 18 avril 2024.

Pour défendre le principe d'égalité entre les femmes et les hommes, le Département a décidé d'honorer chaque nouveau collège d'un nom de femme au parcours exemplaire et inspirant.

Isabelle Autissier, Marie Marvingt, Simone Veil, Mona Ozouf, Camille Lepage... : elles sont de plus en plus nombreuses à faire leur entrée au collège.

Le futur collège Anne Frank remplacera les bâtiments actuels du collège Ernest Renan situés dans le quartier, à quelques centaines de mètres.

### **Au collège Ernest Renan**

Certains espaces clés du collège (cour de récréation, salle de création/d'exposition, sanitaires) ont été travaillés avec les élèves, les enseignants, les agents, les parents, en dialogue permanent avec l'équipe d'architecte pour faire évoluer les plans. Cette démarche originale dans la conduite du projet proposée par le Département, permet de répondre aux différents besoins de chacun, dans le moindre détail.

Élèves, profs, agents... tous mobilisés pour créer leur futur collège



Les élèves de 5e tracent les différents points du bâtiment. © Département de Loire-Atlantique

[En savoir plus sur la démarche initiée au collège Ernest Renan](#)

### **Des investissements conséquents pour les collèges publics**

En 2023, près de 54 M€ permettent de financer des projets de modernisation de collèges avec des constructions, des reconstructions, des agrandissements, des travaux de performance énergétique du bâti. Des travaux d'entretiens sont aussi régulièrement programmés.

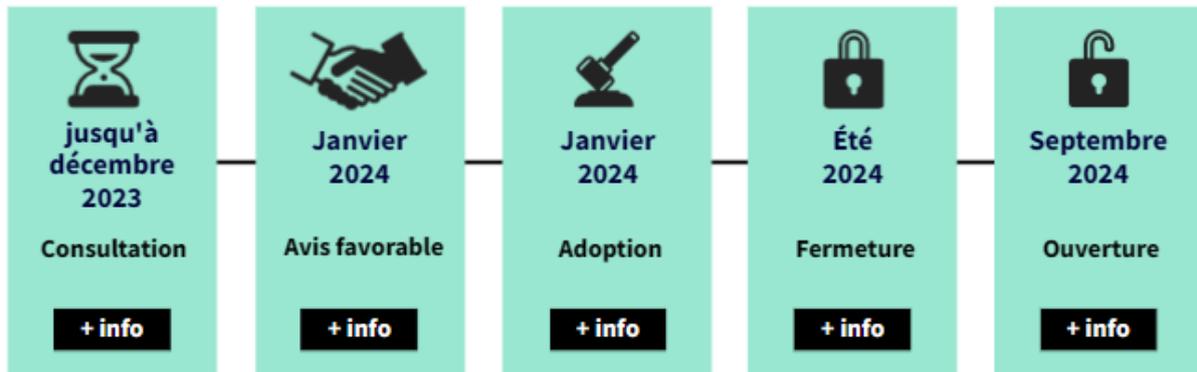
[En savoir plus sur les travaux dans les collèges](#)

### **Projet 2024 : secteurs Nantes ouest et centre-ville**

La démarche mixité s'est poursuivie en 2024 avec un projet s'appliquant à 6 collèges concernés par une nouvelle sectorisation : Victor-Hugo, Gaston-Serpette, Hector-Berlioz, Jules-Verne, Guist'hau et Rosa-Parks.

L'objectif premier du projet mixité 2024, à travers cette nouvelle sectorisation des collèges dans le centre et l'ouest nantais, est de mettre un terme à la ségrégation scolaire présente dans différents établissements, qu'ils soient dans les quartiers prioritaires de la ville comme en centre-ville.

# Les dates clés à retenir

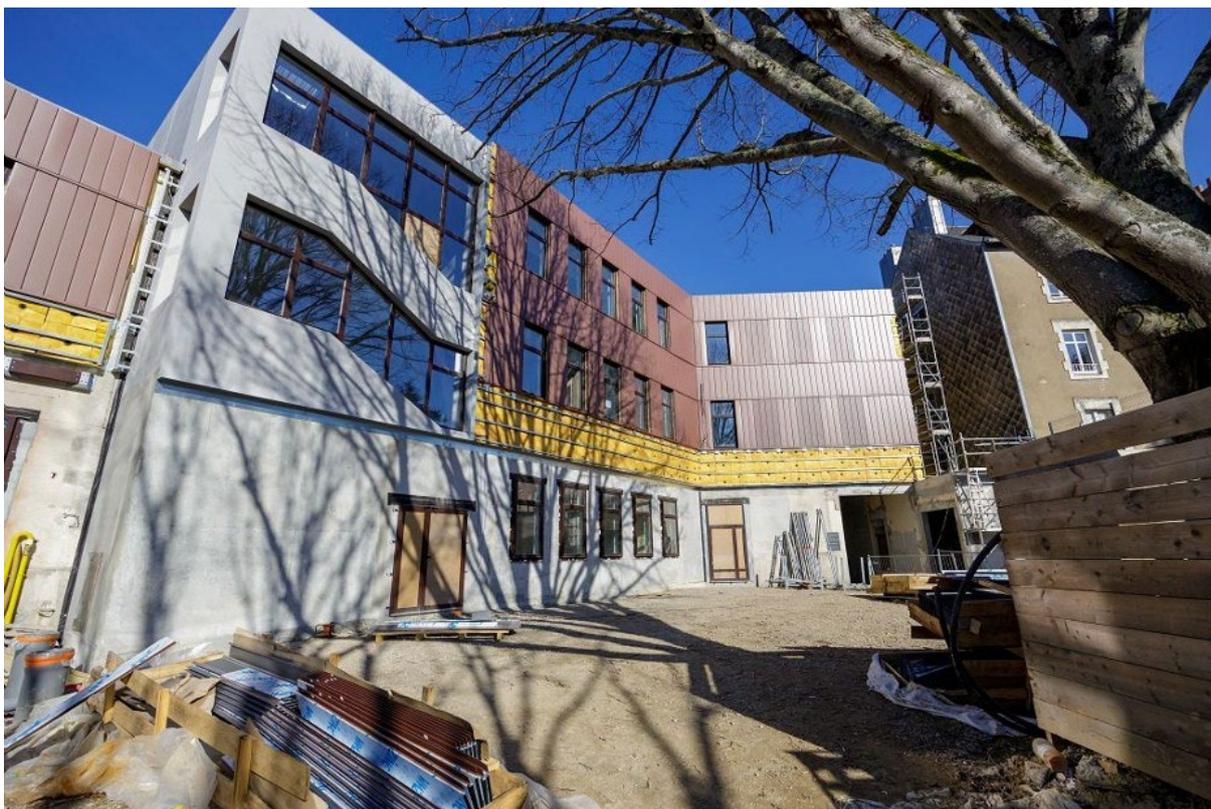


[Transcription textuelle : dates clés de la démarche mixité sociale](#) TXT - 1 KB

## Recomposer une sectorisation dans une logique de mixité

- **Le Département a procédé à la fermeture simultanée de trois collèges :** Guist'hau et Jules-Verne qui sont actuellement intégrés dans des cités scolaires et Rosa-Parks.
- **Le Département a proposé une refonte de la sectorisation** dans un objectif de continuité école-collège et de mixité sociale sur plusieurs établissements.

La resectorisation proposée permet ainsi de favoriser la mixité des collèges Victor Hugo (par le rattachement de l'école Les Plantes) et Gaston Serpette (par le rattachement de l'école Jacques Prévert). Les collégiens résidant dans le secteur de recrutement des écoles Grand Carcouët, et Dervallières-Chézine et une partie de l'école des Châtaigniers ont rejoint le nouveau collège en centre-ville de Nantes, en même temps que les élèves résidant dans l'actuel secteur des collèges Guist'hau et Jules Verne. Ainsi, cette nouvelle sectorisation permet également de favoriser la mixité sociale dans les collèges du centre-ville de Nantes.



Travaux au collège Nantes (ex-Lycée Vial) © Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

[En savoir plus sur le collège de Nantes](#)

## Projet 2025 : le secteur Nantes Nord

La Loire-Atlantique engage pour la rentrée 2025 une modification du secteur de recrutement (carte scolaire) des collèges Stendhal et Hector-Berlioz. Après consultation des représentants des établissements, ce projet consiste en la resectorisation du périmètre de recrutement de l'école Paul Gauguin (actuellement sectorisé au collège Stendhal) vers le collège Hector Berlioz. Cette proposition fait suite à la demande du collège Stendhal d'une baisse de ses effectifs. De plus, ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique publique favorisant la mixité sociale dans les deux établissements.

**La proposition de nouvelle sectorisation sera présentée pour avis lors du conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) du 12 décembre 2024 puis à la commission permanente du Département de Loire-Atlantique du 23 janvier 2025 pour approbation.**

## **Une démarche partenariale pour accompagner le projet**

Un groupe de travail partenarial (Département, Ville, Préfecture, associations, CCAS, EDS, ...) sera également initié par le Département afin d'entraîner l'ensemble des acteurs impliqués dans le quartier du Bout-des-Landes (périmètre de recrutement de l'école Paul Gauguin) dans une dynamique commune. Ce groupe de travail permettra la coordination des acteurs concernés, la construction et la mise en oeuvre des accompagnements nécessaires et adaptés, ainsi que les modalités pour leurs pérennisations.

[Voir la nouvelle sectorisation du secteur Nantes Nord](#)

## **Comprendre pour mieux agir ensemble**

### **L'observatoire partenarial de la mixité sociale**

Afin d'établir un diagnostic à long terme du projet mixité, le Département de Loire-Atlantique souhaite initier, en lien avec l'ensemble de ces partenaires, la création d'un observatoire partenarial de la mixité sociale dans les collèges afin d'apporter une expertise, un suivi et une évaluation participative et scientifique du projet mixité.

### **Un projet de recherche scientifique pour établir les conséquences du projet mixité**

Afin de pouvoir mesurer scientifiquement les conséquences du projet mixité pour les trajectoires scolaires et sociales des collégiens concernés par le projet "Nantes Ouest – Centre-ville", le Département, Nantes Métropole et la Ville de Nantes ont contractualisé la réalisation d'un projet de recherche scientifique. En suivant le parcours des collégiens concernés, en s'intéressant à leurs trajectoires scolaires ou encore aux liens d'amitié qu'ils développent, Tristan Poullaouec et Cédric Huguée, sociologues, proposent un projet de recherche permettant de développer des clés de compréhension des effets de la mixité sociale sur le territoire nantais. La complémentarité entre l'approche quantitative et qualitative de ce projet de recherche rendra possible une analyse locale et diversifiée des enjeux éducatifs et sociaux soulevés par le projet mixité.

## **Des expérimentations inspirantes en France**

Ce travail local d'équilibre social et scolaire s'inspire de certaines expérimentations qui ont pu naître ailleurs en France comme à Toulouse. Un projet a été engagé en 2017, par le Département de Haute-Garonne, et il porte aujourd'hui ses fruits en remportant l'adhésion des familles et des enseignants.

[Voir l'exemple de Toulouse](#)

**Vous avez une question ?**

Vous souhaitez connaître les moyens de transports pour les déplacements de vos enfants, le coût des repas à la cantine, en savoir plus sur la démarche de projet de mixité sociale dans les collèges de Loire-Atlantique ...

[Voir la FAQ : nouvelle sectorisation et mixité sociale](#)

# Dossier de presse

Nantes, le 26 août 2024

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

CONTACTS PRESSE

Hôtel du Département  
3, quai Ceineray  
CS94109 – 44041 Nantes cedex 1  
loire-atlantique.fr

service.presse@loire-atlantique.fr – 02 40 99 11 13  
Nolwenn Lijeour : 02 40 99 16 68  
Anaïs Hubert : 02 40 99 09 61  
Nina Minotto : 02 40 99 17 45

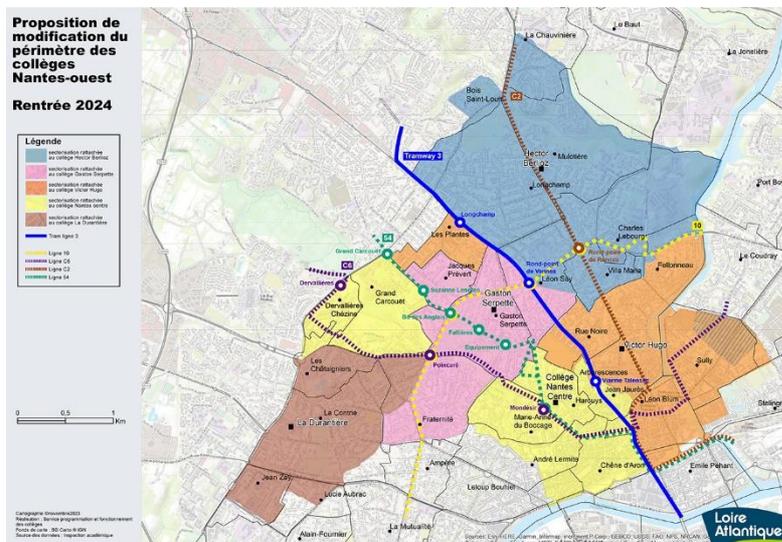
Loire  
Atlantique

Un accompagnement au plus près des élèves qui vont faire leur rentrée dans trois collèges du centre-ville de Nantes

## Mixité sociale : un accompagnement spécifique pour une rentrée particulière

Parce que les bénéfices de la mixité sociale ne sont plus à prouver, le projet porté par le Département va permettre à près de 2 000 élèves de différents milieux sociaux de partager les mêmes bancs dans trois collèges du centre-ville de Nantes : Nantes centre, Gaston-Serpette et Victor-Hugo. Un accompagnement au plus près des familles a été organisé plus d'un an avant cette rentrée si particulière, notamment pour les élèves venant de quartiers plus éloignés dont les écoles sont classées en REP +.

Des temps d'échanges pour informer les familles dès le début du projet



Questionnement sur la nouvelle carte scolaire, sur les bénéfices de la mixité, inquiétudes sur les transports, sur l'éloignement du quartier, sur le nombre d'élèves par classe, ... C'est à diverses inquiétudes que le Département de Loire-Atlantique, la Ville de Nantes et l'Éducation nationale ont eu à répondre depuis l'annonce de la **fermeture du collège nantais Rosa-Parks**, établissement en REP+ situé à l'ouest de la ville, dans le cadre du **projet de mixité sociale** qui prend effet cette rentrée dans trois collèges du centre de Nantes (Nantes centre, Gaston-Serpette et Victor-Hugo).

Depuis avril 2023 et l'annonce du projet de nouvelle sectorisation scolaire, le Département a organisé des **temps d'information et de consultation avec les familles et l'ensemble de la communauté concernée**.

Concrètement, entre mai et juillet 2023, de **nombreuses réunions publiques** à l'Hôtel du Département et au collège Rosa-Parks, des **cafés des parents** devant les écoles, une **réunion associative** avec les acteurs des Dervallières et du Breil, ont permis d'informer et d'écouter les parents d'élèves et les associations. **Objectif : recueillir les premières réactions des personnes concernées.**

En septembre 2023, des **ateliers** ont démarré pour partager l'identification des besoins, les ressources existantes et construire les partenariats pour mettre en œuvre différentes actions. Au printemps 2024, enfin, de nouvelles **réunions d'information** ont eu lieu à destination des familles.

## Faciliter l'intégration des nouveaux élèves

Afin de faciliter l'intégration des élèves dans leurs nouveaux établissements, le Département et ses partenaires ont mis en place plusieurs actions :

- **Assurer la continuité éducative** : dans le cadre de la fermeture simultanée des trois collèges Rosa-Parks, Guist'hau et Jules-Verne, l'**Éducation nationale** a garanti la continuité éducative proposée aux élèves et à leurs familles par le **transfert des structures et dispositifs pédagogiques dans le nouveau collège Nantes centre**. L'offre pédagogique favorisera ainsi une variété de parcours scolaires.
- **Moins de 25 élèves par classe en 6<sup>e</sup>** : à la rentrée, les trois collèges qui accueilleront les élèves des quartiers REP+ du Breil, des Dervallières et du Grand Carcouët auront des classes de 6<sup>e</sup> à moins de 25 élèves.
- **Les médiateurs à l'école (MAE)** : les médiateurs et médiatrices à l'école sont des personnes mandatées pour faire la **liaison entre les écoles et les collèges des quartiers prioritaires**. Il s'agit d'un dispositif piloté par la **Préfecture**, cofinancé par les communes concernées et le Département. Le périmètre d'intervention d'un MAE est constitué d'un collège et d'une ou deux écoles élémentaires de rattachement.

Dès la rentrée, un poste de médiateur à l'école (MAE) est attribué à chacun des collèges concernés par le projet mixité. Deux postes ont été créés pour assurer respectivement la liaison entre l'école Les Plantes et le collège Victor Hugo, et entre l'école Jacques-Prévert et le collège Gaston-Serpette. Un poste de MAE existait déjà pour faire la liaison entre le collège Rosa-Parks et ses écoles de rattachement. Il est transféré vers le collège Nantes centre. **Les MAE des trois collèges seront attentifs à tous les élèves** sur la prévention des violences scolaires, le décrochage scolaire et la mixité sociale concernera l'ensemble des jeunes des établissements. Le Département a souhaité également confier à Optima, employeur des MAE, une mission de coordination de ces 3 collèges, afin de garder un lien étroit de suivi et d'évaluation dans cette phase de mise en œuvre de la mixité sociale.

En Loire-Atlantique, on compte ainsi **12 MAE** qui permettent de renforcer la cohésion sociale au sein des établissements à travers plusieurs missions :

- La prévention et la gestion des violences, des conflits, des incivilités et du harcèlement ;
- La prévention et la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire ;
- Le développement des comportements citoyens et une culture du dialogue et de la tolérance ;
- La sensibilisation et l'instauration de médiation en cas de conflits.

- ➔ **Autre vigie actionnée pour renforcer la persévérance scolaire** : l'Agence départementale de prévention spécialisée (ADPS) sera particulièrement attentive à la présence de collégiens et collégiennes visiblement en rupture de scolarité.

En lien avec les médiateurs à l'école, l'ADPS poursuivra une mission entamée depuis début 2024 visant à **repérer et accompagner les enfants les plus en difficulté** et pour lesquels ce projet pourrait accroître le risque de pré-décrochage. Par une **présence « de terrain »**, le binôme ADPS – MAE s'attachera en lien avec les écoles et les collèges, d'accompagner au plus près les enfants en ayant le plus besoin, du CM1-CM2 au collège.

## Favoriser la cohésion sociale et la rencontre entre jeunes

Afin de créer des liens entre les élèves des collèges Rosa-Parks, Guist'hau et Jules-Verne, un inter-conseil de la vie collégienne s'est constitué avec quatre élèves de chaque établissement. Le but de cette instance a été d'organiser des rencontres entre collégiens et collégiennes et de mettre en place des activités communes.

Depuis décembre 2023, **avec le soutien financier du Département**, les collèges Victor-Hugo et Gaston-Serpette ont organisé des **temps de rencontres et d'intégration** avec les élèves scolarisés au collège Rosa-Parks et les futurs collégiens des écoles concernées.

**À travers diverses actions éducatives**, issues notamment de son dispositif **Mon parcours collège**, ou dans le cadre de projets spécifiques, le Département a proposé son appui et son soutien aux projets permettant la rencontre entre les jeunes issus de différents milieux. **Objectifs : favoriser les rencontres entre les élèves et garder la mémoire du passage au collège Rosa-Parks.**



Parmi les projets éducatifs mis en place, le dispositif **Correspondances sonores**, porté par le Département, et mis en œuvre par la radio associative Jet FM a permis aux élèves des collèges Guist'hau, Jules-Verne et Rosa-Parks de se rencontrer autour d'un projet de média sonore. Elles et ils ont réalisé des cartes postales sonores pour partager avec les autres collèges des **réflexions sur l'avenir, la solidarité, l'amitié et bien d'autres sujets** qui les divisent ou les rassemblent. Au croisement de l'éducation artistique et de l'éducation aux médias, cette classe média radiophonique a été **un beau moyen de faire un premier pas à la rencontre les uns des autres.**

## Des visites en avant-première du collège Nantes centre

En attendant la rentrée, le Département a proposé à toutes les familles concernées par la sectorisation du collège Nantes centre de visiter l'établissement. **Bilan : 560 personnes sont venues lors des trois demi-journées en avril et juin.**

Ces visites ont permis **d'offrir un premier aperçu des locaux et de rassurer** tout le monde sur la qualité architecturale des bâtiments, complètement rénovés. Avec une capacité de 26 classes, l'établissement a été rénové dans une démarche basse consommation énergétique ; sa cour dispose de plusieurs îlots végétalisés et ses toilettes non genrées (identiques pour filles et garçons, sans urinoirs), **comme dans tous les nouveaux collèges publics construits par le Département.**



## Du sur-mesure pour les déplacements en transports en commun

La répartition des élèves habitant les quartiers des Dervallières et du Breil vers les trois collèges du centre-ville a été élaborée en tenant compte des capacités du collège Nantes centre **et des lignes de transports existantes.**

Elle permet aussi de créer de la mixité dans plusieurs collèges du centre-ville en même temps :

- **Environ 150 élèves à Nantes centre** : ce collège d'une capacité de 750 élèves doit aussi accueillir ceux des deux collèges du centre-ville qui ferment (Guist'hau et Jules-Verne)
- **Environ 80 élèves attendus à Victor-Hugo** sur 700 élèves ;
- **Environ 60 élèves à Gaston-Serpette** pour 500 élèves.

**Les lignes C6, 54, et la ligne 3 du tramway** qui traversent ou longent les quartiers des Dervallières, du Grand Carcouët et du Breil permettent de rejoindre les collèges de Nantes centre (C6), Victor-Hugo (ligne 3) et Gaston-Serpette (54) **en 30 minutes maximum**. Le trajet à pied pour Gaston-Serpette sera même possible en 10 mn pour certains élèves sectorisés en CM2 à l'école Jacques-Prévert.

Le Département a édité **trois plaquettes avec plans et infos pratiques** sur les itinéraires de bus et tramway entre les quartiers Breil et Dervallières et leurs trois collèges de rattachement. Elles ont été **distribuées en juin dernier** dans les classes de CM2 des quartiers concernés et au collège Rosa-Parks.

Les familles ont ainsi tout l'été pour étudier les itinéraires et les tarifs de Naolib pour les moins de 12 et 18 ans. La **tarification solidaire** peut aussi être sollicitée pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 900. Elle permet à tous les membres du foyer de bénéficier d'une **réduction sur la formule Illimitée transports en commun de Naolib** allant de -30% à la gratuité.

En plus de leurs missions habituelles, les trois MAE des collèges du projet mixité vont créer une **liaison plus forte avec les familles de ces quartiers dont les enfants viendront en transports en commun**. Ils assureront notamment une référence sur ce sujet. Les premiers mois, les médiateurs pourront s'assurer de la bonne fluidité des déplacements (pas de retards, titres de transports en règle)

Le Département finance une mission de coordination permettant de **suivre étroitement le déroulement des premières semaines** afin de veiller à accompagner les situations qui poseraient des difficultés. C'est un **accompagnement au plus près des familles** pour lever les freins au bon déroulement de la scolarité des enfants.

## La direction Éducation du Département particulièrement engagée

Avec la **création d'un poste supplémentaire dédié au projet mixité**, la direction Éducation a été la cheville ouvrière du projet mixité du Département. **Travaillant avec tous les partenaires**, Ville de Nantes, Éducation nationale et préfecture, elle a notamment eu un rôle majeur auprès de tous les parents des futurs élèves de Nantes centre, dans **une démarche « d'aller vers » les familles**, avec des cafés-rencontres, des réunions publiques mais aussi des actions plus informelles au gré des événements de quartiers, pour expliquer et rassurer. Un véritable travail de proximité, pour garantir le succès de ce projet ambitieux.

**Vincent Danis, vice-président du Département, chargé de l'Éducation et politiques éducatives :**  
« *La mixité sociale est en marche dans des établissements où elle n'existait pas : elle va concerner **près de 2 000 enfants et jeunes**. Nous sommes en train de **franchir une nouvelle étape de notre engagement** en faveur de la réussite et de l'épanouissement des collégiennes et des collégiens. »*

## La rentrée des classes à Nantes centre

- **700 élèves** (26 divisions) issus de quartiers différents pour créer de la mixité sociale
- **6 600 m<sup>2</sup>** intégralement rénovés
- **21 M€** investis dans la réhabilitation
- **1 cour** avec des îlots de fraîcheur et des fontaines à eau
- **2 sanitaires** non genrés et équipés de distributeurs de protections périodiques gratuites